

Cahier des charges Mesure COREM

Employé de voirie

Commune de Sierre

Identification du poste

Etablissement : Commune de Sierre

Dénomination du poste : Employé de voirie

Taux d'activité. 100%

Positionnement hiérarchique

Dénomination du poste du supérieur direct : Responsable de l'encadrement

Dénomination du poste du remplaçant (te) : Responsable du programme

Mission générale du poste

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'une collectivité communale. Elle implique des déplacements. Elle varie selon le secteur et le mode d'opération. Elle peut s'effectuer sur voies ouvertes et impliquer le port de charges. Le port d'équipements de protection (gilet fluorescent) est requis.

Exigences requises

- | | |
|------------|--|
| Prérequis | - Tenue de travail : L'assuré doit obligatoirement s'équiper de chaussures de sécurité et d'une tenue de travail résistant aux intempéries |
| Formation | - Cet emploi est accessible sans diplôme ni formation mais avec de l'expérience dans le domaine. |
| Expérience | - Expérience dans ce secteur ou comme manœuvre obligatoire. |
| Equipement | - Gants et gilets fluorescents sont fournis par les Services techniques/voirie de la Commune de Sierre |

Responsabilités principales

- But : Entretien et remise en état et nettoyage des chemins pédestres, réhabilitation de bisses urbains, évacuation des déchets.
- Activités : Débroussaillage et élagage, nivellement des chemins, réfection et entretien des murets, caniveaux et autres ouvrages de transport des eaux, balayage et fauchage, ramassage des ordures (derrière le camion poubelle), déneigement, salage, ramassage et évacuation des ordures.

Travaux tendant à améliorer les prestations au public et visant essentiellement au maintien en bon état du patrimoine communal.

Profil du poste

- Compétences générales
 - Soin et attention quant à la qualité du travail
 - Bonne santé physique
 - Aimant travailler à l'extérieur
 - Sens de l'organisation
 - Capacité de travailler en équipe
 - Respect du matériel
 - Compétences liées au métier ou à la fonction
 - Respect des règles de sécurité
 - Respect des normes et procédures
 - Polyvalence
 - Discrétion
-